



Séance du 7 octobre 2024 à 18h

2024/051

**Présents :** Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Juliette SALANNE, Michel DUHAMEL, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Stéphanie MARQUEZ, Jean-Christophe MADELAINE, Alexandre ARRIZABALAGA, Bruno CAZERES, Serge ALMENDRO, Bernard LHOSSEIN, Dominique GAYE, Caroline ECORCHON, Laetitia CAZABAN, Sandrine TREBUCQ

**Absents :** Denis FEGNE (procuration pour Philippe SOULE-PERE), Régine TOSON (procuration pour Gisèle VINCENT), Hélène FRANCES (procuration pour Michel DUHAMEL), Jean-Baptiste MARTINEZ (procuration pour Laetitia CAZABAN), Noémie DEUTSCH, Ingrid BOUTARFA

**Elue secrétaire de séance :** Stéphanie MARQUEZ    **Nombre de conseillers en exercice :** 22    **Date de la convocation :** 2 octobre 2024

## VALIDATION DU MARCHÉ RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE PIERRE COMET

La salle Pierre Comet fait l'objet chaque année de travaux de rénovation. Les élus souhaitent maintenir l'équipement dans les meilleures conditions possibles et éviter toutes dégradations du bâtiment.

La commune tente de réduire au maximum ses pertes d'énergie en régulant et en suivant ses consommations. Or, cette gestion, presque efficace jusqu'à présent, atteint ses limites. Le bâtiment nécessite une rénovation énergétique complète pour permettre une meilleure gestion de ses performances énergétiques.

C'est pourquoi la commune, par délibération n°98 du 21 décembre 2020, a confié au Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées la mission de réaliser un audit énergétique sur le bâtiment car il nécessite une remise en état afin d'améliorer sa performance énergétique.

Les élus ont souhaité lancer les travaux de rénovation en 2021/2022. Ce projet consistait notamment à isoler le bâtiment, changer les menuiseries, remplacer l'éclairage, rénover la toiture, etc.

En parallèle fin 2021, lors du lancement du projet de création du nouveau restaurant scolaire, la commune a mandaté un maître d'œuvre pour étudier l'installation d'un réseau de chaleur géothermique visant à permettre de chauffer quatre bâtiments (deux sites scolaires, la cantine actuelle ainsi que la salle polyvalente Pierre Comet).

L'impact technique de ce réseau de chaleur sur la salle Pierre Comet (changement du système de chauffage) a conduit les élus à reporter le projet de rénovation énergétique.

C'est donc en 2024 que les élus ont souhaité entamer la rénovation énergétique de la salle Pierre Comet dans le périmètre des travaux prévus en 2021 et en tenant compte des spécificités techniques liées au raccordement au réseau de chaleur.

La commune a choisi le bureau d'étude SETES pour l'accompagner dans ce projet.

Au programme des travaux :

- Remplacement des menuiseries extérieures
- Remplacement du système de chauffage existant
- Remplacement production ECS
- Remplacement des luminaires par du LED
- Isolation du plafond (+ étude en cours avec le SDE pour l'installation de panneaux photovoltaïques)

Pour rappel, la commune a obtenu des subventions :

- DSIL 2021 : 100 000 €
- Appel à projets DCU 2024 : 50 000 €



Madame la première adjointe rappelle à l'assemblée que la commune a lancé une consultation courant de l'été pour recruter l'ensemble des entreprises qui réaliseront les travaux de rénovation énergétique de la salle Pierre Comet.

Les travaux seront réalisés en 2 tranches :

- Une première qui débutera en novembre qui concernera les lots 1 – 3 – 4 et 5 ;
- Une deuxième qui sera programmée courant de l'été 2025 qui concernera le lot 2.

Après ouverture des offres, puis analyse par le bureau d'étude SETES, la commission travaux s'est réunie pour choisir l'ensemble des entreprises.

Les élus n'ont pas pu se prononcer sur le lot 2 car ils sont toujours dans l'attente de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. En effet, la commune a la possibilité d'installer, en partenariat avec le SDE, des panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle. Un accord de principe a été donné par l'ABF en avril. Or, à ce jour, la commune n'a toujours pas reçu de validation définitive concernant les prescriptions techniques à mettre en œuvre.

Il est ainsi proposé de valider les lots 1, 3, 4 et 5 pour permettre le lancement des travaux. Le lot 2 va être déclaré infructueux et une consultation sera relancée ultérieurement dès validation du projet par l'ABF.

LOT	Marché	Candidat retenu	Montant HT
1	PLATRERIE	FINIBAT	22 583,20 € HT
3	MENUISERIES	ENERGY MENUISERIES	89 818,00 € HT
4	ELECTRICITE GENERALE	BAJON ANDRES	45 171,63 € HT
5	CHAUFFAGE PLOMBERIE	CLIMATEC	115 347,45 € HT

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame la première adjointe à attribuer le marché aux candidats cités dans le tableau ci-dessous et à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre du marché.

La secrétaire de séance,




Stéphanie MARQUEZ

La 1<sup>ère</sup> adjointe,




Gisèle VINCENT